

# NATURE VIVANTE REFUSE DE S'ÉTEINDRE

**Forcée de licencier deux salariés en octobre 2017, suite à la baisse du soutien financier de ses partenaires publics, l'association Nature vivante lance un appel aux bénévoles afin de poursuivre ses missions et de renforcer le soutien de la « société civile » face au désengagement de l'Etat.**

Dans son communiqué du 10 novembre, l'association Nature vivante dressait l'état des lieux de son organisation face au contexte économique. L'occasion de faire le bilan des actions menées sur le territoire de l'Isère rhodanienne qui s'étend sur 80 communes. Depuis 1998, avec la création de plusieurs postes, la sensibilisation de plus de 30 000 enfants par des actions d'éducation à l'environnement, des dizaines d'études menées et de formations dispensées.... la liste non

exhaustive traduit l'engagement écologique de l'association pour son territoire et la prise en compte de la biodiversité.

Or face aux resserrements des politiques publiques « parfois établies dans un esprit de rejet et de défiance vis-à-vis de la démarche » selon ce type d'associations, la poursuite sereine de ses activités a été compromise.

En effet, la convention avec le Département de l'Isère est passée de 38 000 à 23 000 € entre 2015 et 2017, tandis que dans le cadre de la politique des mesures agri-environnementales entre 2015 et 2017, le retard de financement de l'Etat s'élève à 15 000 €.

Par ailleurs, la Région a rendu ses attributions de subventions très contraignantes, obligeant l'association à prévoir un autofinancement de 20 % minimum.

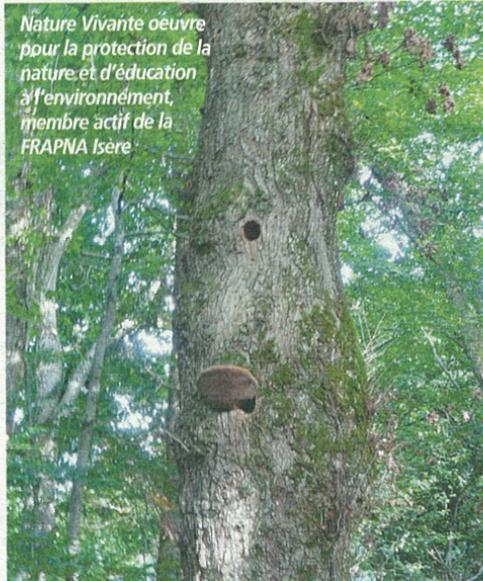
Pour l'éducation à l'environnement, ce sont 10 000 € de perdus avec la disparition des TAP (activités péri-

scolaires). Ces subventions correspondant toutes à des projets proposés aux collectivités.

Cependant, le directeur et le président affirment que « le chemin ne s'arrête pas là » et misent sur le capital humain ».

Si la réorganisation interne s'impose face à l'incapacité des politiques publiques à réellement s'emparer des enjeux liés à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique, les membres de Nature vivante, entendent continuer et mutualiser les actions. L'appel au bénévolat et au soutien des particuliers est relancé afin d'atteindre les objectifs jugés vitaux pour notre société.

Mardi 21 novembre, salle Sondaz



à l'Espace Saint-Germain à Vienne devait d'écrire un nouveau projet associatif

■ **Gaëlle Bardin**

**Re ns. : [www.nature-vivante.fr](http://www.nature-vivante.fr) ; 04 74 57 53 18 ; [nicolas.souvinet@nature-vivante.fr](mailto:nicolas.souvinet@nature-vivante.fr) [deloche.denis@orange.fr](mailto:deloche.denis@orange.fr).**